Délibération n°2026-56

Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 035-213500671-20260930-2026_56_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHASNÉ SUR ILLET

Séance du mercredi 30 septembre 2026

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	19
Présents :	17
Votants :	18

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à 20 h 00.
Le Conseil Municipal de la commune de CHASNÉ-SUR-ILLET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand BONENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2026

Étaient présents : Bertrand Bonenfant, Nathalie Heuze-Michel, Jean-Yves Carré, Bernard Fontaine, Francis Pichon, Géraldine Seguin, Luc Charpentier, Bruno Folliet, Sophie Fortunati, Mathilde Joulain, Océane Lanoe, Yann Lechavalier, Aurélie Tual, Régine Valy, Jonathan Humo, Morgane Le Dantec, Cathy Lozachmeur

Absents excusés : Emilie Housseau (pouvoir à Cathy Lozachmeur), Aurore Legrain

Secrétaire de séance : Géraldine Seguin

Délibération 2026-56 : Tarification scolaire et périscolaire 2026-2027 : précision des conditions d'application

Par délibération n° 2026-47 du 16 juillet 2026, le Conseil municipal a adopté les tarifs des services scolaires et périscolaires pour l'année 2026-2027.
Dans le cadre du conventionnement avec la Caisse d'allocations familiales au titre de la Prestation de service ALSH périscolaire, il convient de préciser les conditions d'application de cette tarification.

Il est proposé de préciser que **les tarifs adoptés sont applicables à l'ensemble des familles utilisatrices des services concernés, sans distinction liée à leur commune de résidence.**

Cette précision complète la délibération du 16 juillet 2026 sans modifier les tarifs précédemment adoptés.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver cette précision et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré à Chasné sur Illet,
Le 30 septembre 2026
Le Maire, Bertrand Bonenfant

MAIRIE DE CHASNÉ SUR ILLET 35250